

# **COMMUNE DE SAINT ALPINIEN**

## **Procès verbal de la réunion du 06 septembre 2024**

**DATE DE CONVOCATION: Le 28 août 2024**

Le six septembre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ALPINIEN s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Évelyne CHABANT, Maire, selon convocation en date du 28 août 2024.

**Étaient présents (par ordre alphabétique) :** ALLOCHON Bernard – BILLEGA Nicole – CARNET Laurianne – CHABANT Agnès – CHABANT Évelyne – DEPARDIEU Patrick – LISSANDRE Cédric – PERREAUT François – RICHIN Joël.

**Excusée ayant donné procuration :** BIELLI Sylvie à CHABANT Évelyne.

### **ORDRE DU JOUR:**

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Approbation du compte rendu de la séance précédente
- 3 - Vente terrain communal au bourg (ex-lotissement)
- 4 - Mise à jour tableau des effectifs
- 5 - Boost Com'Une porte-fenêtre Mairie
- 6 - Questions diverses

\*\*\*\*\*

#### **1 - Désignation du secrétaire de séance:**

Le conseil municipal désigne à l'unanimité des voix, Madame BILLEGA Nicole, Secrétaire de séance.

#### **2 - Approbation du compte rendu de la séance précédente:**

Le procès-verbal de la séance du 21 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

#### **3 – Vente terrain communal au bourg (ex-lotissement):**

Madame le Maire informe ses collègues que la parcelle AB N° 412 située « Impasse de l'école » est le seul lot invendu du lotissement créé et viabilisé en 1982. Sa superficie totale est de 821m<sup>2</sup> et peut être raccordé à l'assainissement du bourg.

Elle rappelle que lors de la réunion du 11 mars 2022, le conseil municipal a fixé le prix de vente de ce terrain à l'estimation effectuée par les Domaines, à savoir 6 700,00€.

Madame LAFLEUR Madissone s'est portée acquéreuse de celui-ci au prix fixé.

Soucieux de l'installation de nouveaux habitants sur la commune, après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, accepte cette vente pour la construction d'une maison d'habitation, autorise Madame le Maire à signer la vente ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier et stipule que tous les frais afférents à cette vente seront pris en charge par l'acquéreuse.

#### **4 - Mise à jour tableau des effectifs:**

Madame le Maire rappelle que suite à des changements de grade ou de statut survenus dernièrement, il y a lieu de mettre le tableau des effectifs du personnel communal à jour.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, valide le nouveau tableau ci-dessous :

Grade/Emploi	Catégories	Emplois permanents à temps non complets	Titulaires / Contractuels	Heures hebdo effectuées	Date entrée en vigueur
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	Contractuel	18	27/02/2023
Adjoint technique	C	1	Stagiaire	28	01/09/2024
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	Titulaire	30	01/07/2024

### **5 - Boost Com'Une porte-fenêtre Mairie:**

Madame le Maire rappelle que la commune a obtenu une subvention DETR 2024 « Action prioritaire » pour le remplacement de la porte-fenêtre vétuste de la Salle du conseil municipal.

Afin de demander la subvention Boost Com'Une sur le devis retenu, d'un montant de 2 284,00€ HT, elle présente le plan de financement suivant :

Subvention DETR action prioritaire (50%)	1 142,00€
Subvention Boost'Comm'Une (25%)	571,00€
Autofinancement	571,00€

Le conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, à l'unanimité, approuve le plan de financement, l'autorise à solliciter la subvention Boost Com'Une.

### **6 - Questions diverses:**

► Madame le Maire donne plusieurs informations à ses collègues :

*Afin d'éviter une amende administrative de 1 500,00€, une déclaration de travaux concernant la mise en accessibilité de la Mairie aux personnes à mobilité réduite vient d'être déposée avec une date prévisionnelle d'exécution des travaux pour l'année prochaine.*

*Ceux-ci convernent :*

*Une place de parking adaptée ainsi que la matérialisation et une bande de guidage, une sonnette à l'entrée du bâtiment, une tablette rétractable dans le bureau de la secrétaire et le remplacement de la porte d'entrée de la Mairie ; même si en ouvrant les deux battants, celle-ci est assez large, le vantail couramment utilisé étant d'une largeur inférieure à 80cm, la commune est dans l'obligation de la changer.*

*A la demande et en présence de Monsieur le directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale, une réunion du RPI va avoir lieu le 9 septembre à la Mairie de Saint-Amand.*

*Madame l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription d'Aubusson, Monsieur le Chef du service départemental à la jeunesse à l'engagement et aux sports, les quatre enseignantes, les trois Maires et les membres du comité syndical sont également conviés. Il est prévu d'échanger sur l'équilibre des effectifs au sein du RPI. Pour rappel, à ce jour, il y a 26 élèves à l'école maternelle de Saint-Amand, 24 élèves à Saint-Alpinien et 14 élèves à Saint-Maixant.*

*La date de la fermeture technique du réseau cuivre sur Saint-Alpinien devrait intervenir en janvier 2028.*

*A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du*

réseau cuivre devront avoir migrés sur une autre technologie disponible.

Afin d'être en règle avec la législation, une convention de mise à disposition des champs communs va être établie entre la Commune et les personnes qui les entretiennent.

Les travaux demandés à l'employé communal ont été en grande partie effectués ; une nouvelle liste est remise à jour.

► Monsieur Bernard ALLOCHON informe ses collègues qu'il a contacté l'entreprise pour le curage de la pêcherie de Planet qui va s'effectuer prochainement et le menuisier pour le remplacement de la porte-fenêtre de la salle du conseil qui devrait avoir lieu au plus tard courant novembre.

Il a également appelé pour une énième fois l'entreprise Eurovia qui depuis bientôt un an n'a toujours pas fait effectué la signalisation verticale et horizontale, compris peinture, bande podotactile et panneau réglementaire pour la place PMR à la salle Polyvalente.

► Madame Laurianne CARNET signale que le conteneur de la collecte des vêtements situé au point propre à côté de la salle polyvalente de la Commune est plein et qu'il y a même des sacs déposés à côté.

Elle s'est rendue dans les locaux des Petites Mains du Limousin, rue de Beauze à Aubusson. Leur véhicule étant en panne, le ramassage ne peut plus s'effectuer.

Les personnes doivent donc aller directement sur place, dans leurs locaux à Aubusson.

Elle fait part de la réclamation d'un habitant de Puyboubé concernant l'éclairage public qui ne fonctionne toujours pas.

Une réparation a été effectuée fin juin, et Monsieur François PERREAUT va contacter les services concernés afin de remédier à ce problème au plus vite.

Elle indique également que cette même personne lui a fait part de son profond mécontentement concernant l'état de la route intercommunale qui passe devant chez lui ; il y a d'énormes nids de poules aucun travaux n'ont été effectués à ce jour.

Les élus sont tout à fait d'accord sur ce constat, mais malgré plusieurs appels, mails et discussions en Mairie, la situation n'avance pas.

Madame le Maire rappelle que les habitants mécontents ne doivent pas hésiter à appeler ou à se rendre à la Communauté de communes Creuse Grand Sud et téléphoner également à Monsieur Claude BIALOUX, Vice-Président en charge entre autres des routes.

► **Bureau du nouveau comité d'animation de Saint-Alpinien :**

Président : Monsieur Médhy VIGNERESSE

Vice-Présidente : Madame Sandra CIEPLACK

Trésorier : Monsieur Jacques ULRICH

Trésorier-Adjoint : Monsieur Gérard VEYSSET

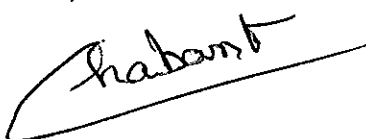
Secrétaire : Madame Sylvie BIELLI

Secrétaire-adjointe : Madame Gulkiz DEMIR

**Les conseillers n'ayant plus de questions, la séance est levée à 22h25**

\*\*\*\*\*

**Évelyne CHABANT**  
Maire,



**Nicole BILLEGA**  
Secrétaire de séance,